



GUIDE DE RÉPONSE OPERATIONNELLE

Sauvetage et mise en sécurité



GTO

Préface

Le Guide de Réponse Opérationnelle du SDIS60 correspond à l'adaptation des documents de doctrine nationale qu'il s'agisse de :

- Guide de doctrine opérationnelle
- Guide des techniques opérationnelles
- Partage d'Information opérationnelle

Les Guides de Réponse Opérationnelle déclinent localement les documents nationaux afin de les rendre opérationnels et traite également des sujets qui ne sont pas applicables au sein du SDIS au regard :

- Des particularités de son territoire
- Des équipements disponibles et de ceux qu'il a décidé d'acquérir
- De ses ressources humaines et financières

A ce titre, le Guide de Réponse Opérationnelle peut prendre la forme d'un document rédigé et/ou de fiches opérationnelles.

Ce qu'il est :

- Recueil des éléments primordiaux
- Regroupement des sujets similaires au sein du document
- Une adaptation aux particularités locales et aux outils départementaux
- Un outil répondant aux besoins du terrain

Ce qu'il n'est pas :

- une synthèse exhaustive
- un document opposé au document national

Un Guide de Réponse Opérationnelle peut traiter tout ou partie d'un document national mais il peut aussi s'appuyer sur plusieurs documents nationaux.

Table des matières

1	Introduction.....	4
2	Lot de sauvetage et de protection contre les chutes.....	5
2.1	Les possibilités d'utilisation :	5
2.2	Les limites d'utilisation :	5
2.3	Composition du L.S.P.C.C :.....	5
2.4	Les règles de contrôle et d'entretien :.....	10
2.5	L'utilisation du L.S.P.C.C :.....	11
2.6	Les principes fondamentaux de mise en œuvre :.....	13
2.7	Les nœuds :.....	16
2.8	Les techniques de mise en œuvre :	17
3	Les techniques de sauvetage de sauveteur.....	25

1 Introduction

Le présent Guide de Réponse Opérationnelle a pour objet de préciser les conditions d'application du Guide de Techniques Opérationnelles "Sauvetages et mises en sécurité" au sein du SDIS de l'Oise.

D'une part, le territoire comporte des particularités en terme de risque ; la présence de patrimoine culturel spécifique et de "cœurs de ville historiques" ont conduit à l'acquisition de moyens élévateurs aériens adaptés.

D'autre part, le Sdis de l'Oise ne dispose pas de certains équipements évoqués dans le GTO (au moment de la réalisation de ce guide) ; il ne peut donc pas être fait usage des matériels listés ci-dessous :

- Echelle à coulisse trois plans avec arcs-boutants,
- Matelas de sauvetage,
- Planche de sauvetage.

En dehors de ces équipements, les dispositions contenues dans le GTO "Sauvetages et mises en sécurité" sont applicables à l'exception des dispositions concernant :

- **L'emploi d'une échelle à mains sur le toit d'un engin (page93),**
Technique interdite compte tenu de son caractère accidentogène pour les sapeurs-pompiers et victimes.
- **Le lot de sauvetage et de protection contre les chutes,**
La mise en œuvre et les spécificités du lot de sauvetage et de protection contre les chutes font l'objet d'une déclinaison spécifique que vous retrouverez dans la deuxième partie de ce guide. Elles ont été rédigées par le Lhc Pascal Varé, conseiller technique intervention en milieu périlleux du Sdis de l'Oise, qui en a arrêté les modalités.
- **Les techniques de sauvetage du sauveteur.**
Les techniques de sauvetage du sauveteur sont traitées dans le Guide de Réponse Opérationnelle « sécurité opérationnelle dans le cadre des opérations de lutte contre les incendies de structures » et présentés dans le support de formation « sécurité opérationnelle dans le cadre des opérations de lutte contre les incendies de structures » dont vous retrouverez les liens dans la 3^{ème} partie de ce guide.

Ces deux guides ont été conçu en prenant en compte à la fois le GTO sauvetage et mise en sécurité mais également le GDO « interventions sur les incendies de structures » et le GDO « Exercice du commandement et conduite des opérations ».

2 Lot de sauvetage et de protection contre les chutes

Les conditions de mise en œuvre du lot de sauvetage et de protection contre les chutes (L.S.P.C.C) sont spécifiques (milieu vertical, rapidité de mise en action, appréhension des utilisateurs, ...)

2.1 Les possibilités d'utilisation :

- Le sauvetage ou mise en sécurité d'une personne par l'extérieur
- La reconnaissance d'appartement
- Le sauvetage ou mise en sécurité dans les puits, fosses ou excavations
- L'abordage et sécurisation d'une victime en situation de péril
- Le déplacement d'une victime inconsciente ou invalide par un sauveteur
- L'évolution avec risque de chute.

2.2 Les limites d'utilisation :

- Un matériel insuffisant et/ou une situation opérationnelle nécessitant le recours à une équipespécialisée
 - L'état de la victime nécessitant une prise en charge spécifique
- Le lot de sauvetage

2.3 Composition du L.S.P.C.C :

Le lot de sauvetage est composé principalement d'équipements de protection individuelle de catégorie III destinés à la protection contre les chutes de hauteur présentant un risque prouvant entraîner des lésions irréversibles ou mortelles chez le porteur ;

Le matériel employé est normalisé. Il fait l'objet d'une obligation de contrôle et d'un suivi strict selon les règles de l'art et en conformité avec la réglementation en vigueur. Les vérifications, les contrôles, les conditions de réforme, les prescriptions d'entretien et ou de révision édictée par la notice du constructeur sont strictement respectés et sont consignés dans le livret de suivi du LSPCC.

En cas de doute sur l'intégrité du matériel celui-ci doit être mis de côté immédiatement et un compte rendu doit être adressé vers la personne compétente identifiée au sein de la structure comme référent LSPCC du CS, le chef CS et le référent départemental.

- 4 anneaux cousus rouges avec protection en tuyau souple de 22 mm
- 4 anneaux cousus bleus avec protection en tuyau souple de 22 mm
- 1 poulie
- 1 descendeur type 8
- 6 mousquetons symétriques (Lot engin)
- 9 mousquetons symétriques (Lot échelle)
- 1 mousqueton à verrouillage automatique
- 1 mousqueton demi-lune
- 2 cordelettes
- 1 protection de corde en bois
- 1 triangle d'évacuation
- 1 harnais cuissard
- 1 corde
- 1 bâche

Le sac de transport :

De couleur **jaune citron** pour le "lot engin", bleue pour le "lot échelle", il est destiné au **rangement du matériel**. Transportable à dos et conçu en matière résistante, il permet une utilisation rapide et optimale des agrès le composant.



La corde :

La corde **semi-statique**, de **30 m** pour le lot engin, et de 60 m pour le lot échelle, est composée d'une gaine et d'une âme. D'un diamètre compris entre **12 mm et 13 mm**, chacune de ses extrémités se termine par un nœud de huit double muni d'une gaine thermo rétractable ou d'un sertissage indémontable. Grâce à sa composition (gaine + âme) la corde est un des agrès les plus résistants du LSPCC.

Toutefois il est important d'être vigilant sur les frottements et plus particulièrement sur le brin de corde en mouvement et en charge (frottements latéraux sur arêtes vives sur matériaux corrosif de type béton agglomérés, etc.) La mise en place de **protections de corde en rondins de bois doit être systématique**. La corde sera systématiquement lovée en simple lors de son reconditionnement dans le sac.



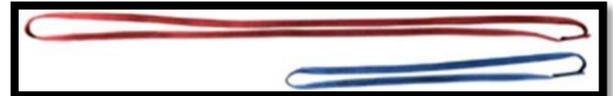
Le frein de charge (Descendeur type 8)

Destiné à **réguler la descente d'une personne ou d'une charge** par augmentation de la force de friction, il permet **d'assurer une personne lors des progressions avec risque de chute**.



Les anneaux de sangle cousus :

Ces anneaux sont destinés à la **réalisation des amarrages**. On trouve au minimum :



- Des anneaux de sangles cousus **bleu** de **80 cm de long (18 à 25 mm de large)** :
 - **4 par "lot engin"**
 - **6 par "lot échelle"**
- Des anneaux de sangles cousus **rouge** de **150 cm de long (18 à 25 mm de large)** :
 - **4 par "lot engin"**
 - **4 par "lot échelle"**
 - Les anneaux sont équipés d'une protection en tuyaux de diamètre 22 mm.
- Ils peuvent également être utilisés comme :
 - Nœud autobloquant pour faciliter la remontée
 - Dispositif de traction d'un sauveteur



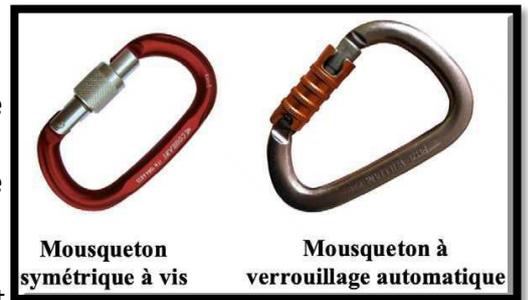
Les anneaux de sangles sont sensibles à l'abrasion ou aux frottements au même titre que la corde. Ils sont équipés d'une protection en tuyaux souples de diamètre 22 mm.

La mise en place d'une protection en bois peut s'avérer nécessaire, notamment sur des angles saillants et / ou des supports abrasifs.

Les connecteurs

Les connecteurs ou mousquetons assurent la liaison entre les différents matériels. On trouve au minimum :

- 6 mousquetons à vis + 1 mousqueton à fermeture automatique par "lot engin."
- 9 mousquetons à vis + 1 mousqueton à fermeture automatique par "lot échelle"



Les efforts de travail doivent se réaliser uniquement dans le **sens du grand axe**.

Pour les mousquetons à vis, celle-ci doit être fermée **verrouillée, serrage à la main**, sans forcer. Le mousqueton ne doit pas être **placé en appui sur un angle** (résistance nulle).

La poulie :

Elle est destinée à **dévier la corde** (poulie fixe de renvoi), ou à **moufler une charge** (poulie mobile dite de mouflage).

La poulie permet de **démultiplier la force motrice** lors du déplacement d'une charge, en divisant le poids de la charge par deux.

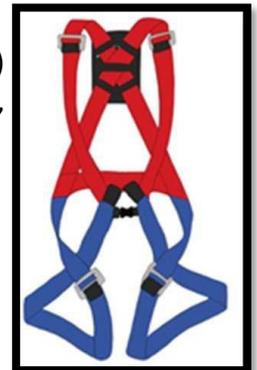


Les efforts ne doivent pas faire vriller la poulie

Le harnais :

Il est utilisé **sur la victime** (évacuation / sauvetage / mise en sécurité) comme sur **le sauveteur** (reconnaissance, protection contre les chutes, sauvetage avec sauveteur en point fixe, sauvetage en excavation).

On en trouve **1 par lot "engin"** et **2 par "lot échelle"**



La fermeture du harnais est assurée par un connecteur conforme adapté à la notice d'utilisation

L'**anneau dorsal** est un point d'amarrage au même titre que les attaches sternales.

Le triangle d'évacuation :

Le triangle d'évacuation permet **l'évacuation rapide d'une victime** (à la montée ou à la descente). On en trouve 1 par "lot engin", il est en option dans le "lot échelle". (Recommandé).

Lors de la mise en œuvre pour « reconnaissance d'appartement » par l'extérieur d'un bâtiment, il sera porté par l'équipier qui contrôlera la descente au frein de charge.

En cas d'urgence absolue (Incendie, etc.), ce matériel peut équiper une victime inconsciente.



Un mousqueton à verrouillage automatique doit être employé lors de l'encordement sternal.

Utiliser les attaches en fonction de la corpulence, mais de façon symétrique.

Les cordelettes :

Les cordelettes permettent la réalisation de **poignées de préhension de la corde au moyen d'un nœud autobloquant**. Les cordelettes ont un diamètre inférieur à celui de la corde et mesurent de 50 à 60 cm de longueur.



Les cordelettes ne doivent pas être utilisées pour la confection d'amarrages. Trois tours (minimum) sont nécessaires autour de la corde de travail, brins parallèles, pour un nœud autobloquant efficace.

La protection de corde :

La protection de corde permet **d'éviter le frottement de la corde** sur des angles vifs ou sur des matériaux coupants. Protection en rondin de bois.



La commande :

La commande permet **d'écarter la victime de la façade lors d'un sauvetage par l'extérieur**. D'une longueur de **25 mètres pour un diamètre de 7 mm**, la commande est tressée, et équipée à chaque extrémité d'un mousqueton. Il est également possible de s'en servir comme "appareil de mesure" pour estimer une hauteur.



Bâche de protection :

Les agrès seront **systématiquement** disposés sur une bâche de protection à disposition dans les LSPCC.

MATERIEL	QUANTITE	CARACTERISTIQUE(S)	RESISTANCE A LA RUPTURE
Sac de transport	1	➤ Couleur jaune	
Corde semi-statique	1	➤ 30 m minimum ➤ 12 à 13 mm	3000 Kg
Anneaux cousus bleus	4	➤ Longueur : 80 cm ➤ Largeur : 18 à 25 mm	2000 Kg
Anneaux cousus rouges	4	➤ Longueur : 150 cm ➤ Largeur : 18 à 25 mm	2000 Kg
Poulie	1	➤ A joue fixe ➤ Gorge : 12 à 13 mm	2000 Kg
Descendeur	1	➤ Type 8	2000 Kg
Connecteurs	6 (lot engin) – 9 (lot échelle)	➤ Symétrique à vis	2000 Kg (Grand axe) 750 Kg (petit axe)
	1	➤ Verrouillage automatique	
	1	➤ Demi-lune	
Harnais de sauvetage	1	➤ Harnais cuissard	2000 Kg
Triangle d'évacuation	1	➤ Bretelles ➤ Anneau dorsales	2000 Kg
Commande	1	➤ Longueur : 30 m ➤ Diamètre : 7 mm	
Cordelettes	2	➤ Diamètre inférieur à celui de la corde	
Protection de corde	1	➤ Rondin de bois	
Protection d'anneau de sangles cousus	8	➤ Tuyaux diamètre 22 mm	

2.4 Les règles de contrôle et d'entretien :

Après emploi :

Vérifications tactiles	Vérifications visuelles
➤ Présence de corps étrangers dans les agrès en fibres synthétiques	➤ Fissures ou cassures des pièces métalliques
➤ Ecrasement de l'âme de la corde	➤ Usures ou souillure des agrès en fibres synthétiques et de leurs coutures
➤ Détérioration par abrasion ou usure de la gaine	
Entretien	
➤ Si la corde est souillée, il est possible de la laver à l'eau douce à 30°C maxi et sans détergent, puis la faire sécher à plat et à l'ombre	
➤ Lors de la remise dans le sac, il est utile d'inverser le mousqueton à verrouillage automatique du côté de corde	
Causes de réformes immédiates	
La durée de vie des agrès en fibres synthétiques est directement liée aux conditions d'emploi et d'entretien. L'amortissement de la chute d'une personne, quelle que soit la hauteur, peut entraîner après contrôle, la réforme de la corde, du harnais ou des anneaux cousus	
➤ Exposition en atmosphère corrosive	
➤ Souillure par produits corrosifs	
➤ Brûlure ou fonte d'une partie de la corde	
➤ Coupure ou usure de la gaine, laissant apparaître l'âme de la corde	
➤ Réduction de diamètre, d'une perte de souplesse localisée ou d'une hernie de l'âme	

2.5 L'utilisation du L.S.P.C.C :

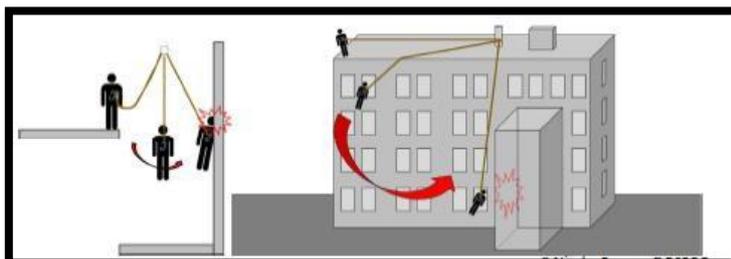
L'utilisation du L.S.P.C.C est une alternative quand l'emploi d'autres moyens plus sûrs (communications existantes, échelles aériennes ou à mains) est impossible et/ou que la situation opérationnelle nécessite une action immédiate des secours.



Il appartient donc au C.O.S au regard de son analyse des risques de valider l'emploi du L.S.P.C.C ou faire appel au renfort d'équipes spécialisées (G.R.I.M.P...)

L'effet pendulaire

Lors d'une chute, si l'utilisateur ne se trouve pas exactement sous le point d'ancrage est décalé par rapport à ce dernier, il risque un **effet pendulaire lors de la chute**. La vitesse pendulaire est parfois équivalente à une vitesse de chute. **Les lésions par collision peuvent être graves.**



Le syndrome de suspension ou syndrome du harnais

Le syndrome de suspension est une situation clinique engageant le **pronostic vital** à très court terme, associant perte de connaissance et défaillance multi viscérale, consécutive à une suspension **inerte et prolongée** dans un harnais.

Si la suspension dure dans le temps, elle peut conduire à une diminution significative voire l'arrêt total du retour veineux.

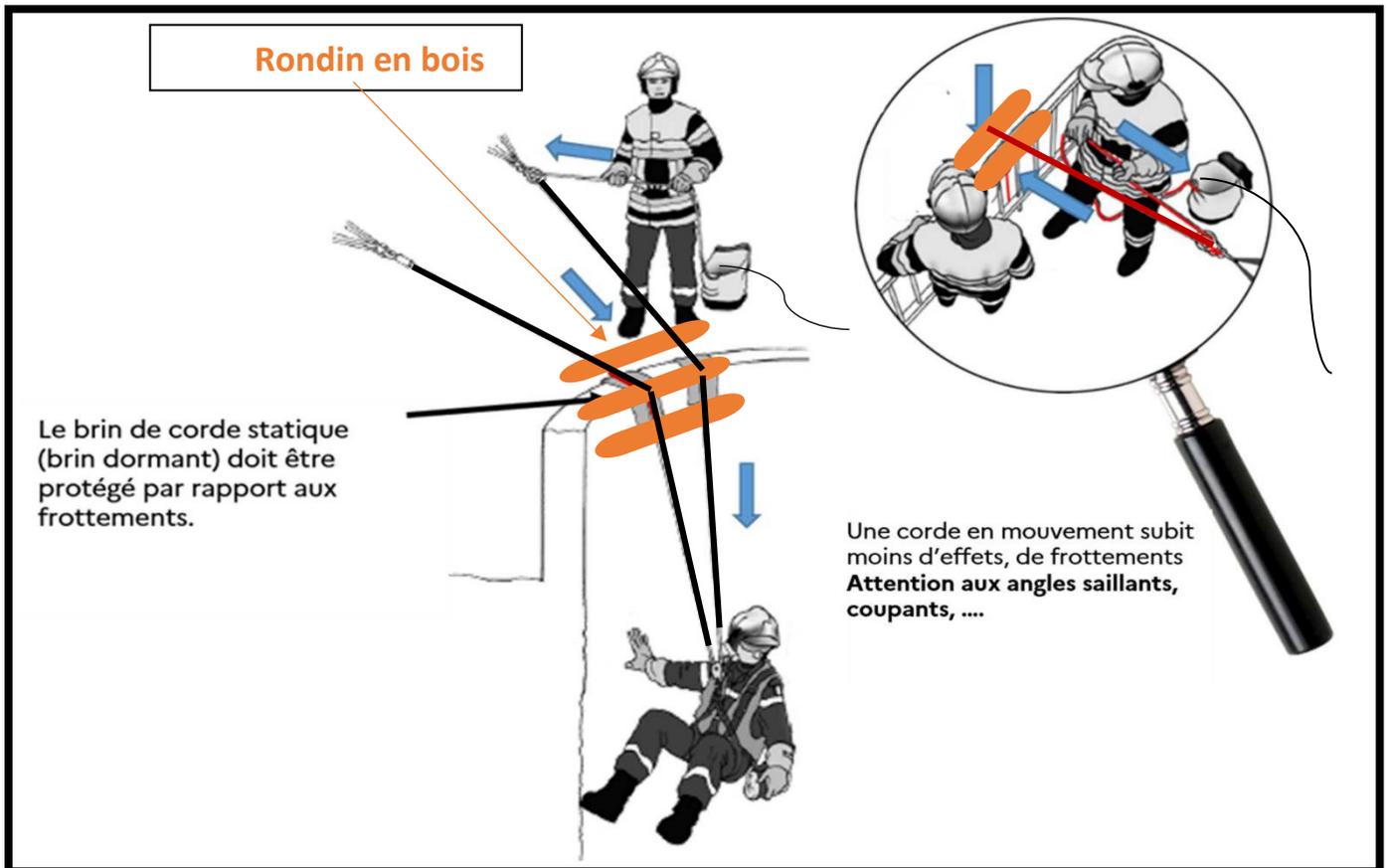
Ainsi le flux sanguin arrivant au cœur n'est plus suffisant et peut aboutir en quelques minutes à la perte de connaissance et, en l'absence de prise en charge, au décès.

Symptômes	Facteurs aggravants	Conduite à tenir
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Étourdissement, vertige ➤ Fatigue intense ou sensation de malaise ➤ Tremblement ou fatigue des membres supérieurs ou inférieurs ➤ Angoisse ; ➤ Troubles visuels ;nausées. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Stress ; ➤ Compression des membres ; ➤ Mauvaise régulation thermique ; ➤ Alcool ; prise de toxique. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dégager le plus rapidement la victime et la mettre en sécurité ; ➤ Réaliser les gestes de secours nécessaires en fonction de son état ; ➤ Surveiller attentivement la victime car L'aggravation peut être rapide et brutale après son dégagement ; obtenir un avis médical précoce.



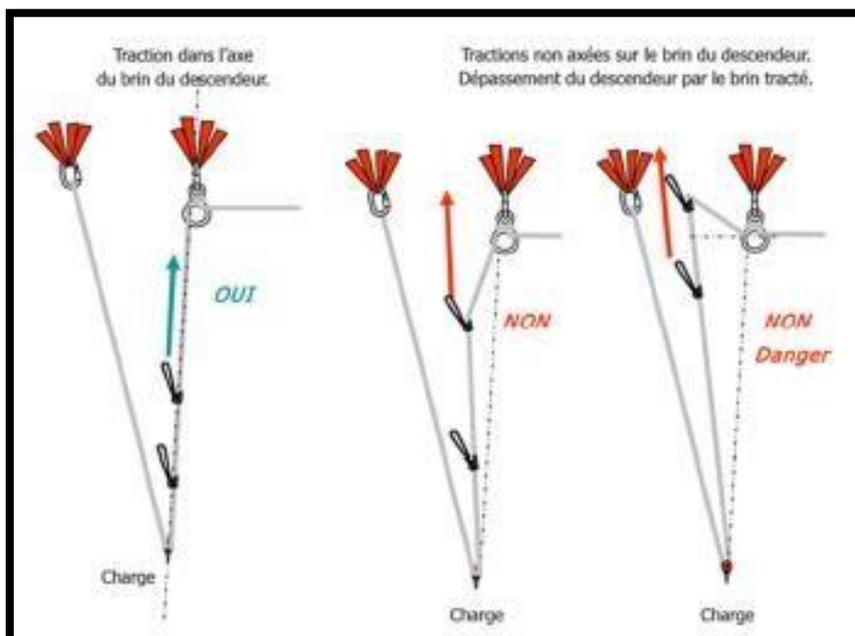
Lors des exercices et des manœuvres, un mannequin doit obligatoirement être utilisé pour simuler la victime.

Les frottements



Le frottement sur une corde en mouvement se répartit sur l'ensemble de la corde. Les frottements corde sur corde sont à surveiller.

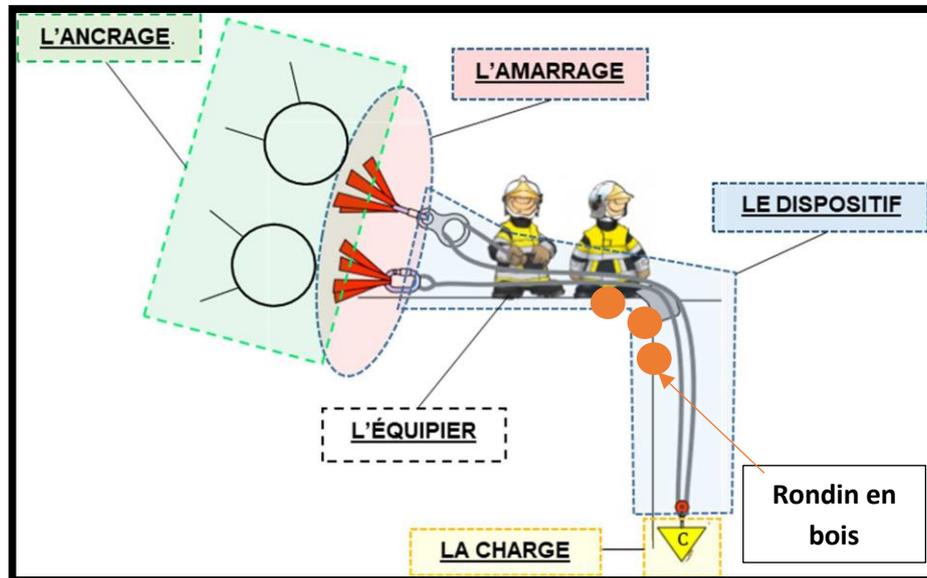
Dans le cas où la charge est à remonter, si la configuration le permet, il faut penser à pouvoir assurer la traction facilement et en sécurité.



2.6 Les principes fondamentaux de mise en œuvre :

La mise en œuvre du matériel du lot de sauvetage et de protection contre les chutes repose sur la connaissance des éléments composant **un système**. Le système est une combinaison d'éléments, réunis de manière à former un ensemble.

L'assemblage des différents composants utilisé au cours d'une manœuvre LSPCC constitue bien un système dont les éléments sont :



L'ancrage

L'ancrage, ou point fixe est un support sur lequel est (sont) amarré(s) le(s) dispositif(s). La fiabilité d'un ancrage relève du bon sens, de l'expérience et de la connaissance du terrain.

Cet ancrage peut être de type :

- **Naturel** : arbres, rocher... ;



- **Structurel** : élément de construction (poutre, pilier, rambarde d'escalier) engin (échelle aérienne, fourgon), mobilier urbain (panneau...)



- **Artificiel** : Tout ce qui est mis par l'homme (échelle à main, outils de forçement, étais...)



Quelle que soit la nature de l'ancrage, en cas de doute, celui-ci doit être multiplié

Deux point artificiels particuliers

1. **Un véhicule** est considéré comme point d'ancrage si :

- Le moteur est arrêté. La clé de contact enlevée
- Une vitesse est engagée
- Le frein de parc est serré
- Les roues sont calées.

2. Le point fixe sur un **sauveteur**

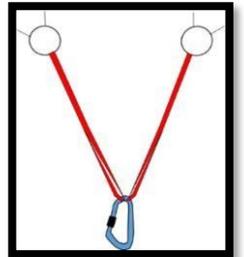
En absence de point d'ancrage ou dans la mesure où l'urgence de la situation rend impossible l'installation de tout amarrage, l'équipier peut servir de point fixe. Cette manœuvre spécifique **est garante de rapidité**.

L'amarrage

L'amarrage assure **la connexion entre le ou les ancrage(s) et un dispositif au moyend'agrès** textile(s). Lors de la constitution d'un amarrage plusieurs règles doivent être respectées afin de garantir un travail en sécurité.

Dans le cas où plusieurs points d'ancrage sont choisis pour en assurer la fiabilité, il est nécessaire de répartir l'effort sur l'ensemble de ces points. L'angle formé entre les 2 anneaux de sangles influent sur la sollicitation des points d'ancrage.

Aussi, il est préconisé de ne pas dépasser un angle de 90°



Le mousqueton ne doit pas travailler en porte à faux, c'est-à-dire que la tractions'effectue de biais par rapport au grand axe du mousqueton.

Le dispositif

Le dispositif est l'assemblage d'agrès connectés à un ou des ancrage(s) grâce à des amarrages pour déplacer une charge.

La charge

La charge désigne ce qui est l'objet de la manœuvre. Elle peut être un être vivant (victime, sauveteur ou un animal), un objet ou parfois l'association des deux.

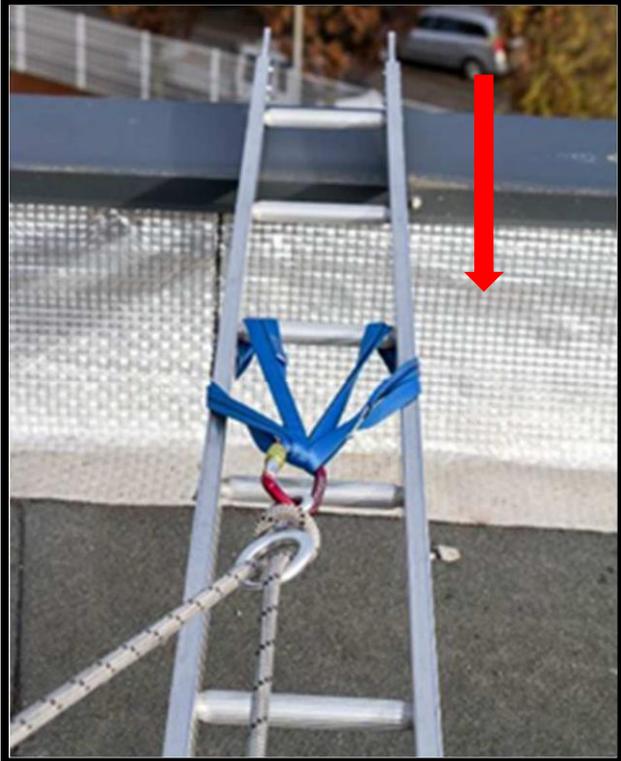
L'équipier

L'équipier est un personnel sapeur-pompier qualifié et entraîné qui a une parfaite connaissance du matériel et en maîtrise les techniques de mise en œuvre.

Utilisation échelle à crochets en point d'ancrage



 **Sens de la tension**



Uniquement en mode dégradé et en l'absence de point d'ancrage

La mise en place d'un point d'ancrage en surplomb avec échelle à coulisse



Il est possible d'utiliser une échelle à mains pour disposer d'un point d'ancrage en surplomb.

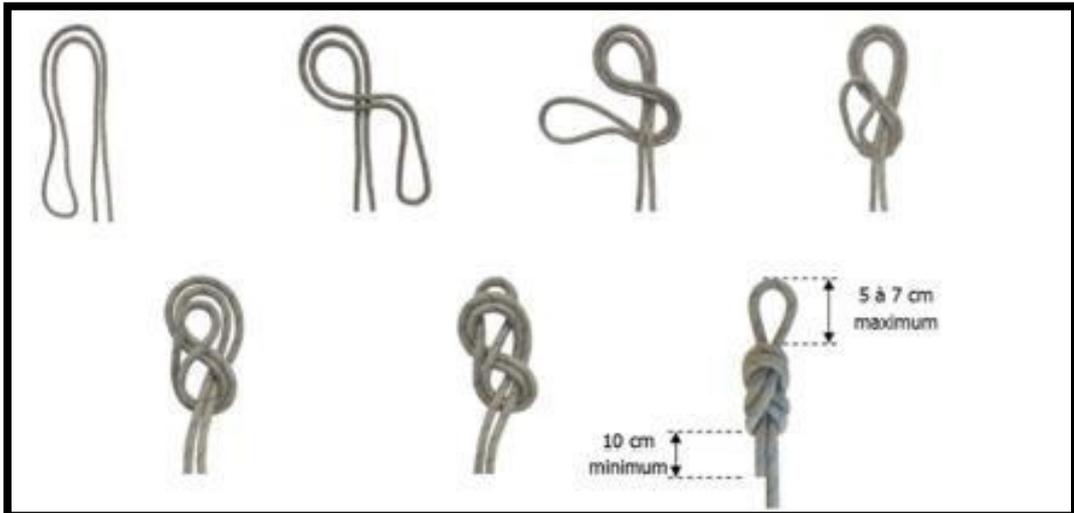
Dans ce cas et afin de disposer du maximum de résistance à l'effort de cet agrès, il convient d'utiliser l'échelle uniquement repliée.

2.7 Les nœuds :

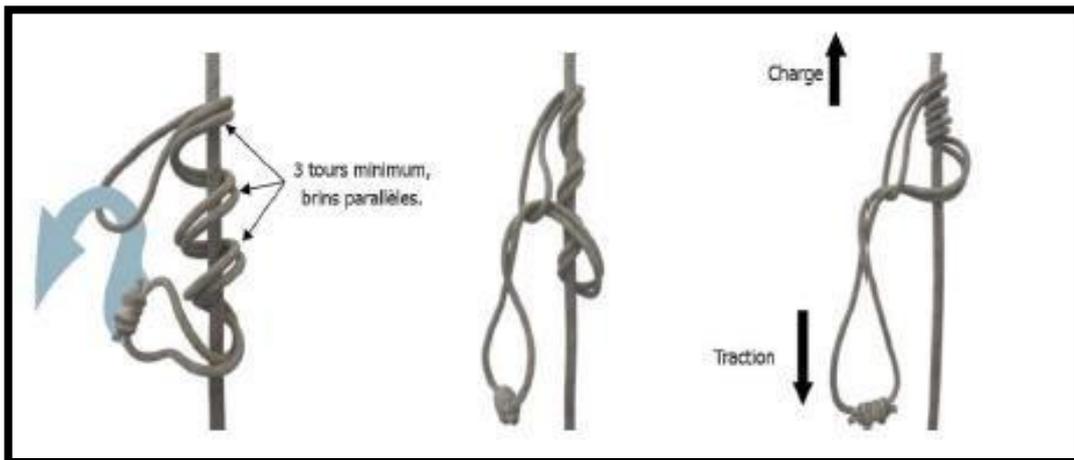


La confection d'un nœud va réduire la résistance de la corde.

Nœud en huit



Nœud français (Autobloquant)



Clé d'arrêt sur "8 descendeur"



2.8 Les techniques de mise en œuvre :

Les techniques suivantes peuvent être mises en œuvre dans la majorité des situations opérationnelles :

- **Sauvetage ou mise en sécurité d'une personne par l'extérieur**
- **Sauvetage dans les puits, fosses ou excavations**
- **Abordage et sécurisation d'une victime en situation de péril**
- **Reconnaissance d'appartement.**

La technique la plus simple et la plus sécuritaire est à rechercher. Lors d'un sauvetage, il peut être **parfois suffisant de descendre la victime de quelques mètres pour la mettre en sécurité.**

Sur les lieux d'intervention, il est intéressant de prévoir un parc à matériel. Il est également nécessaire de :

- **Ne pas faire reposer du matériel sur un sol jonché de débris (Utiliser une bâche de protection)**
- **Veiller impérativement à ce que les mousquetons soient vissés et si possible diriger le sens de vissage vers le bas**
- **Toujours utiliser le huit descendeur en point fixe**
- **Toujours utiliser un mousqueton pour relier deux anneaux cousus entre eux**
- **Interdiction de marcher sur les éléments textiles.**

La mise au vide est une phase critique lors du sauvetage. Le frein de charge doit être sécurisé en anticipant le mou nécessaire sur la corde (passage de balcon). Si la victime est inconsciente, elle est portée dans la mesure du possible par 2 sauveteurs pieds en avant, face vers le sol.



Une fois que la charge est en tension sur le dispositif il est important d'effectuer une vérification avant de poursuivre la descente (ou la remontée).

Observer le comportement des amarrages, des agrès sous tension, les éventuelles zones de frottements.

Tester sur quelques centimètres le bon fonctionnement du frein de charge.

L'équipier

Cette technique permet la prise en compte de la **victime inconsciente** pour la descendre par le parc d'une **échelle aérienne non munie d'un panier** de secours ou par une échelle à coulisse.

Placer la victime en position latérale de sécurité (PLS).
Positionner le harnais au sol, parallèle à la victime, dans son dos.



Replacer la victime à plat dos sur le harnais.
Replier ses jambes et les passer dans les sangles inférieures (bleues).
Serrer les sangles inférieures.
Passer alternativement un bras de la victime, puis l'autre, dans les sangles supérieures (rouges).



Se placer sur le dos, en appui sur la hanche de la victime, et engager un bras puis l'autre dans les sangles supérieures (rouges).



Si possible, relier les sangles supérieures au moyen du connecteur de sécurité



Serrer les sangles supérieures



Crocheter une jambe de la victime et utiliser le bras du même côté comme balancier.



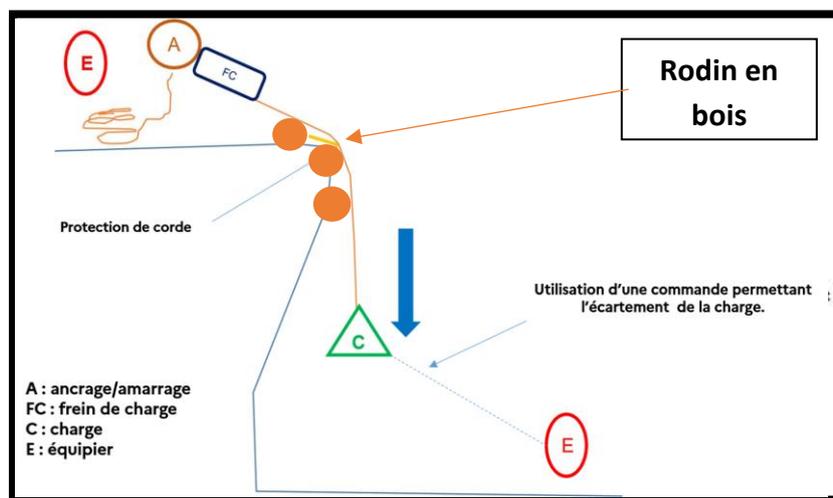
Se retourner (à quatre pattes face au sol, victime sur le dos).
Travailler avec ses cuisses pour se relever.



Ajuster la position de la victime sur son dos.



Sauvetage/mise en sécurité d'une personne par l'extérieur



Dans la mesure où l'urgence de la situation rend impossible l'installation de tout amarrage, l'équipier sert de point fixe. **L'équipier, muni du harnais équipé du descendeur est allongé, les jambes à 90 ° contre le mur. Il contrôle la descente.**

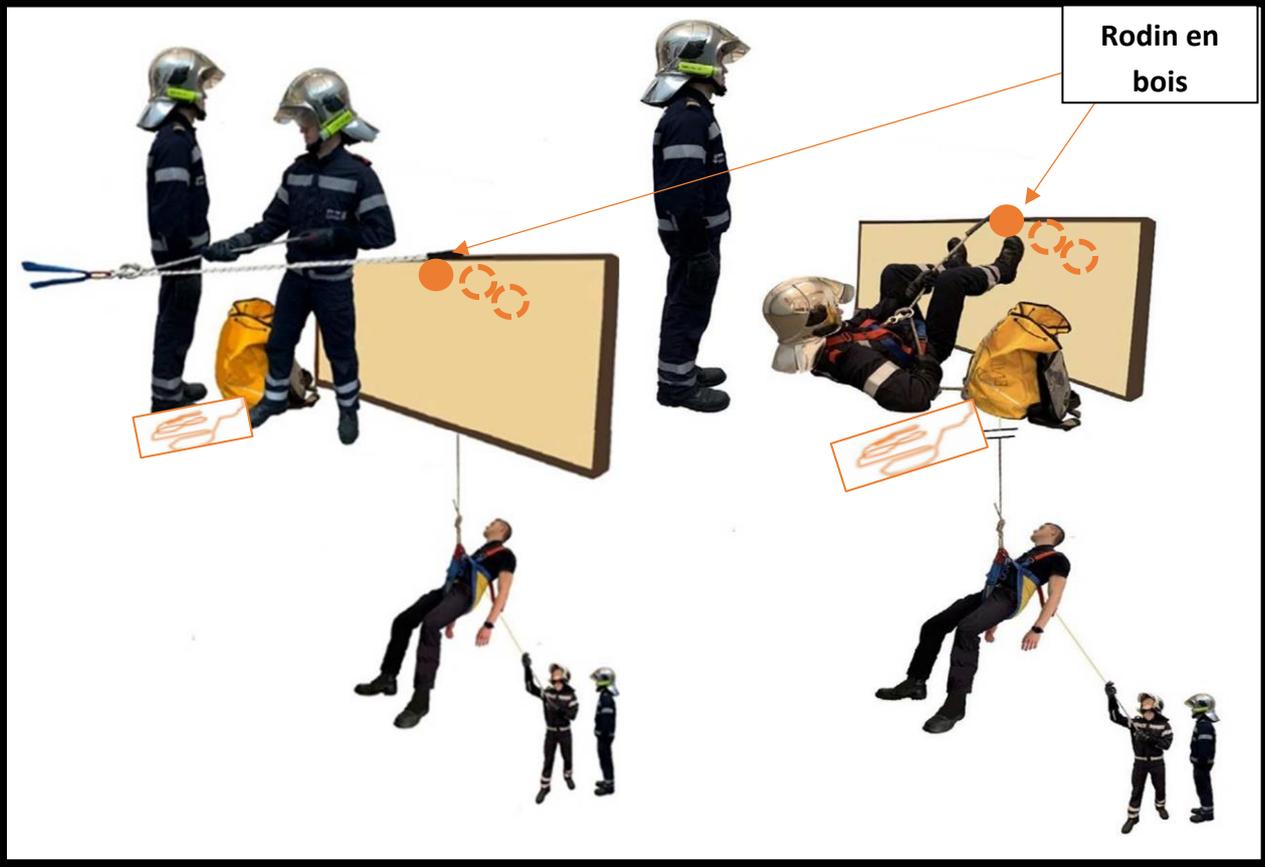
Cette manœuvre spécifique est garante de rapidité. Dans ce cas, **le chef d'agrès doit participer à la mise au vide de la victime.**



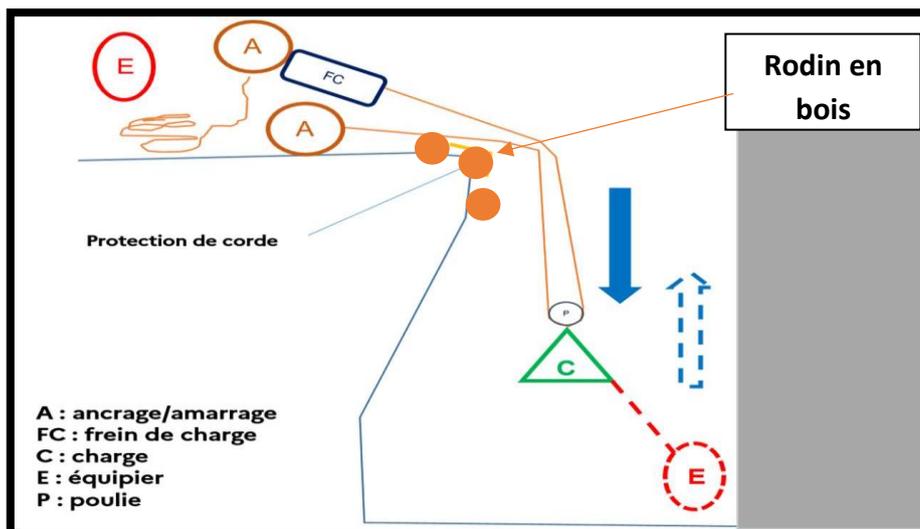
La hauteur entre le frein de charge et le point d'appui sur le passage dans le vide doit obligatoirement être supérieure ou égale à 20 centimètres.

Le chef d'agrès désigne le personnel, indique le lieu de sauvetage et fixe les moyens d'accès.

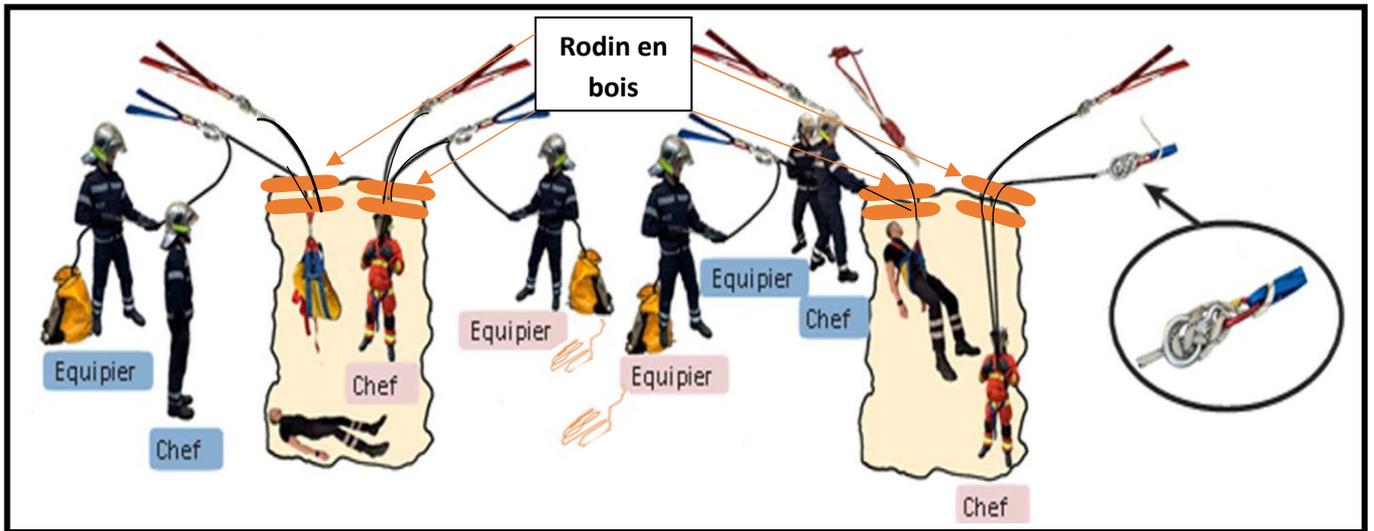
Binôme 1		Binôme 2	
Chef d'équipe	Equipier	Chef d'équipe	Equipier
Se munit d'un lot de sauvetage. Se rend au lieu désigné	Se munit d'une commande	Se munit du matériel sur ordre	
Va chercher la victime et l'approche de l'endroit choisi pour l'évacuer			
Choisit un ou deux ancrages Réalise l'amarrage. Installe le dispositif de descente après avoir estimé la hauteur	Equipe la victime du triangle ou du harnais		
Relie le harnais ou le triangle de la victime à la corde à l'aide du mousqueton. Vérifie la fermeture de tous les mousquetons.	Accroche la commande, qui sert à écarter la victime de la façade, à l'anneau dorsal. Envoie l'autre extrémité au binôme 2.		
Veille au contrôle du frein de charge et aide au besoin à l'engagement de la victime dans la descente.	Engage la victime dans la descente	Ecarte la victime de la façade	
Contrôle et régule la vitesse de descente de la victime		Réceptionne la victime	



Sauvetage dans les puits, fosse ou excavation



Binôme 1		Binôme 2	
Chef d'équipe	Equipier	Chef d'équipe	Equipier
Se munit d'un Lot de sauvetage S'équipe du harnais	Se munit d'une commande Suit le chef	Se munit d'un lot de sauvetage	
Choisit un ou deux ancrages Réalise l'amarrage de la corde de descente. Choisit un ou deux points fixes. Réalise l'amarrage du frein de charge.	Aide le chef à l'installation du dispositif de descente.	Choisit un ou deux points fixes. Réalise l'amarrage de la corde de descente. Choisit un ou deux points fixes. Réalise l'amarrage du frein de charge	Aide le chef à l'installation du dispositif de descente.
Installe sur la corde une poulie qu'il relie à son harnais au moyen d'un mousqueton.		Installe sur la corde une poulie qu'il relie au triangle d'évacuation de la victime au moyen d'un mousqueton.	Installe le dispositif de remontée de la victime avec le chef. Fait filer la corde emportée par le chef de binôme d'exploration.
Vérifie la fermeture de tous les mousquetons		Vérifie la fermeture de tous les mousquetons	
S'engage dans la descente en emportant l'équipement préparé par le binôme de remontée	Contrôle la descente du chef	Donne la corde équipée du triangle d'évacuation et de la poulie au chef du binôme d'exploration.	
Equipe la victime du triangle d'évacuation			
Se fait remonter en même temps que ou après la victime	Participe à la remontée de la victime. Remonte le chef	Remontent la victime et la réceptionnent. Participent à la remontée du chef du binôme d'exploration	



Le port de l'ARI est obligatoire lorsqu'on redoute une atmosphère viciée dans l'excavation. Le contrôle préalable est effectué au moyen du détecteur de gaz.

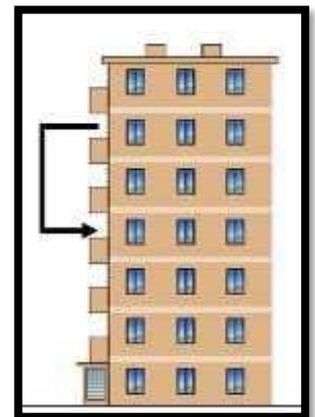
Ouverture de porte

Dans le cadre des missions relatives aux **personnes ne répondant pas aux appels et/ou les ouvertures de porte avec victime**, l'emploi du L.S.P.C.C permet à un sauveteur d'accéder à un étage depuis l'étage supérieur.

Lors de reconnaissance dans un appartement, ce dernier **peut rester, amarré** durant la reconnaissance succincte de la première pièce.

En l'absence de risque, après avoir informé l'équipier chargé de l'assurance, il se désolidarise du système, **fixe le mousqueton de lacorde sur un point d'attache et poursuit sa reconnaissance**.

La technique utilisée est celle identique au sauvetage de victime par l'extérieur.



Evolution au moyen du L.S.P.C.C (Protection individuelle contre les chutes)

Dès lors que la progression est nécessaire, il convient de respecter les prescriptions suivantes :

- La corde doit rester la plus tendue possible
- Le sapeur-pompier chargé d'assurer la progression, doit rester attentif et à l'écoute du sauveteur pour faciliter sa progression ou pour reprendre le "mou"
- Le sauveteur ne doit pas se retrouver dans un facteur de chute
 - > à 1. Les points d'amarrage doivent toujours être au-dessus ou au même niveau de l'axe de déplacement.



Chef d'équipe	Equipier
Se munit d'un lot de sauvetage S'équipe du harnais	Suit le chef
Se munit d'anneaux de sangles cousus et de mousquetons	Choisit un ou deux ancrages Réalise l'amarrage du huit descendeur Vérifie la fermeture de tous les mousquetons.
S'engage dans la progression en réalisant si nécessaires des amarrages intermédiaires	Assure le chef dans sa progression
Une fois l'intervention terminée, récupère-les anneaux de sangles cousus et les mousquetons à son retour.	



Attention au choix des ancrages, un liteau n'offre pas une résistance suffisante. Chaque changement de structure imposera de doubler l'amarrage. Le dernier point doit être doublé également

Cette technique sera utilisée pour la progression sur les Echelles aériennes.

La civière bariatrique :

Elle permet d'évacuer une personne lourdement médicalisée et/ou à forte corpulence généralement par l'extérieur, au moyen soit de techniques mises en œuvre par le G.R.I.M.P, soit d'une échelle aérienne disposant d'un équipement adapté.



Références

Guide de techniques opérationnelles Sauvetages et mises en sécurité

Référent départemental LSPCC et rédacteur

Lieutenant hors classe Pascal VARE

Groupe de travail

Lieutenant hc Pascal VARE

Lieutenant 1cl Didier FOURDAN

Lieutenant 1cl Vincent GREFFE

Lieutenant 1cl Olivier MARTIN

Lieutenant 2cl Guillaume VILLARS

3 Les techniques de sauvetage du sauveteur

Le cadre de mise en œuvre des techniques de sauvetage du sauveteur est disponible sur le Guide de Réponse Opérationnel « sécurité sur les incendies de structures ».

Les techniques de sauvetage sont disponibles sur le support de formation « sécurité opérationnelle dans le cadre des opérations de lutte contre les incendies de structures ».